



LE LAC SYMPHONIE

LE PARCOURS EN CHIFFRES

20

Longueur	4,50 km
Dénivelée	10 m
Durée	1 h 15

DÉPART

Parking du Cescom, 4 rue Marconi - 199 m

- Sens de parcours : sens des aiguilles d'une montre
- Variante possible : Possibilité de « couper » à tout moment



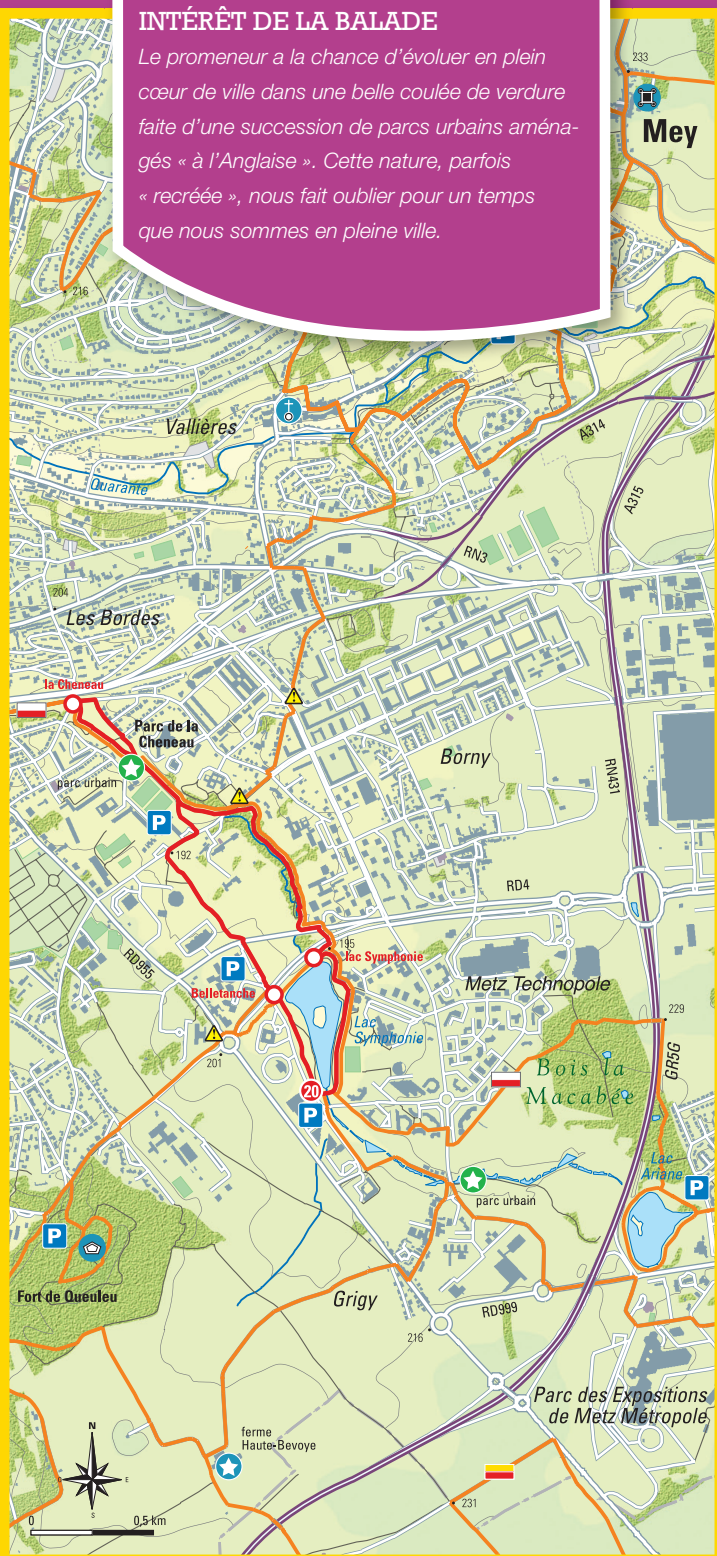
A SAVOIR

- Difficulté :
- Période favorable : toute l'année



INTÉRÊT DE LA BALADE

Le promeneur a la chance d'évoluer en plein cœur de ville dans une belle coulée de verdure faite d'une succession de parcs urbains aménagés « à l'Anglaise ». Cette nature, parfois « recréée », nous fait oublier pour un temps que nous sommes en pleine ville.



Zoom nature

LE MOINEAU DOMESTIQUE

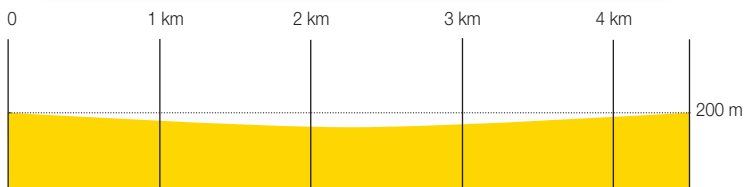
Très familier de nos parcs et jardins, le Moineau domestique n'en est pas moins menacé par la pollution de nos villes. Il est à l'origine un oiseau campagnard mais il a de tout temps été attiré par la présence de l'homme dont il a su tirer avantage en se nourrissant à ses côtés.

Originnaire des steppes du Caucase, le Moineau a suivi l'homme dès la préhistoire. Il est présent sur tous les continents, à toutes les latitudes sauf aux pôles.



Le trajet

Suivre la rive ouest du Lac Symphonie, descendre au plus près de l'eau pour remonter ensuite sur la piste cyclable qu'il faut suivre pratiquement tout le temps jusqu'à la piscine de Belletanche et le Parc de la Cheneau. Le retour se fait par les rives de la Cheneau, qui draine les eaux des Lacs Symphonie et Ariane, à l'amont. Achever la promenade par la rive est du Lac Symphonie.



Les observations du promeneur curieux



Le promeneur curieux ne vous apprendra rien en vous disant que la nature est très présente au cœur de la cité de Metz. De nombreux jardins, bois, parcours de santé en ont fait une des premières villes vertes de France.

Nous sommes dans la petite vallée de la Cheneau, affluent de la Seille qui prend sa source non loin d'ici à l'Etang de Mercy. Avant l'urbanisation, le petit ruisseau coulait à l'air libre et était alimenté essentiellement par les eaux de pluie. Pendant les gros orages, son débit pouvait augmenter rapidement et inonder le bas de la ville ce qui motiva sa canalisation fermée à la

fin des années 1960. Ce principe s'avéra vite insuffisant au regard des nouveaux projets urbains. Dans le souci de proposer un développement respectueux de l'environnement et du cadre de vie des habitants, un Plan Vert a été mis en place, avec des objectifs de protection et de mise en valeur d'une « trame verte » d'agglomération, et particulièrement dans la vallée de la Cheneau. En intégrant des plans d'eau dans les projets urbains, on réglait à la fois le problème des inondations et le maintien d'une coulée verte de grande qualité.

Les lacs Symphonie et Ariane (à l'amont) sont équipés de vannes permettant de réguler le débit du ruisseau. Leurs îles sont des refuges pour la faune, notamment les oiseaux qui y sont très nombreux. Le promeneur pourra observer facilement des hérons cendrés, des canards colverts, des poules d'eau, et tant d'autres.

LE PARC DE LA SEILLE

Situé en bordure de Seille, ce parc a été inauguré en 2002. C'est l'une des premières réalisations du nouveau quartier de l'Amphithéâtre : ses 20 hectares ont été aménagés d'après le projet de Jacques Coulon et Laure Planchais, paysagistes. Le parc alterne jardins floraux, prairies, zones humides, espaces de jeux et de détente. Une île créée au milieu de la Seille n'est accessible qu'à la faune qui y trouve un confortable refuge. Les terrasses étagées permettent, selon le sens de circulation et le niveau sur lequel on se trouve, d'apprécier différents jeux de perspectives renouvelant ainsi l'intérêt de la promenade. Le parc est ouvert et éclairé la nuit.

